



Amiens, le 12 décembre 2016

## Communiqué de presse

### **Dispositif de veille sociale et d'hébergement 2016 - 2017**



La veille saisonnière est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> novembre et va se prolonger jusqu'au 31 mars 2017. Cette veille vise à organiser et à coordonner, sous l'autorité du préfet, la mobilisation des acteurs pour prévenir les impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid.

#### **Mobilisation du dispositif de veille sociale**

Gérée principalement par l'Union départementale d'accueil et d'urgence sociale, l'UDAUS 80, la veille sociale s'articule autour :

- du « 115 départemental », le service d'appels téléphoniques pour les personnes sans abri qui est également le numéro à composer pour signaler une personne en difficulté sur la voie publique ;
- des maraudes de l'équipe mobile qui, sous l'égide du SAMU social d'Amiens métropole, va à la rencontre des personnes sans domicile, établit un premier contact et propose une aide immédiate ;
- de l'accueil de jour « La Passerelle » (7, route de Rouen à Amiens, géré par l'association l'Ilot) qui offre un premier accueil et apporte une aide matérielle ;
- du service intégré d'accueil et d'orientation, « SIAO 80 », qui oriente après une évaluation sociale les personnes vers la solution la plus adaptée à leur situation.

Depuis le début du mois de novembre 2016, les services de l'UDAUS 80, le SAMU social d'Amiens métropole et le SIAO 80 sont regroupés sur un site unique au 25, rue Riolan à Amiens.

L'Etat finance ce dispositif à hauteur de 1 007 000 euros, dont 570 000 pour le dispositif de veille sociale et 437 000 pour le renforcement du plan hiver.

## **Renforcement et création de capacités d'hébergement d'urgence supplémentaires**

Le dispositif d'hébergement d'urgence comprend actuellement 521 places, auxquelles s'ajoutent 106 places d'hôtel pour 488 en 2015, soit 33 places créées.

L'Etat continue à mobiliser des capacités d'hébergement supplémentaires avec 50 places d'hébergement d'urgence pérenne à Amiens.

Cette capacité vient d'être renforcée par la possible ouverture de 84 places supplémentaires :

- 20 places en abri de nuit ont été ouverte le 1<sup>er</sup> novembre, à l'Abri de la Croix-Rouge, Square Friant ;
- 52 places supplémentaires d'hôtel sont mobilisables en fonction des niveaux de froid ;
- 12 places d'hébergement d'urgence ont été créées à Abbeville au foyer « La Salamandre »

L'accroissement des places d'hébergement d'urgence est sensible puisque 711 places sont désormais mobilisables au lieu de 618 l'année dernière, soit + 15%, pour un effort financier annuel de 4,3 millions d'euros.